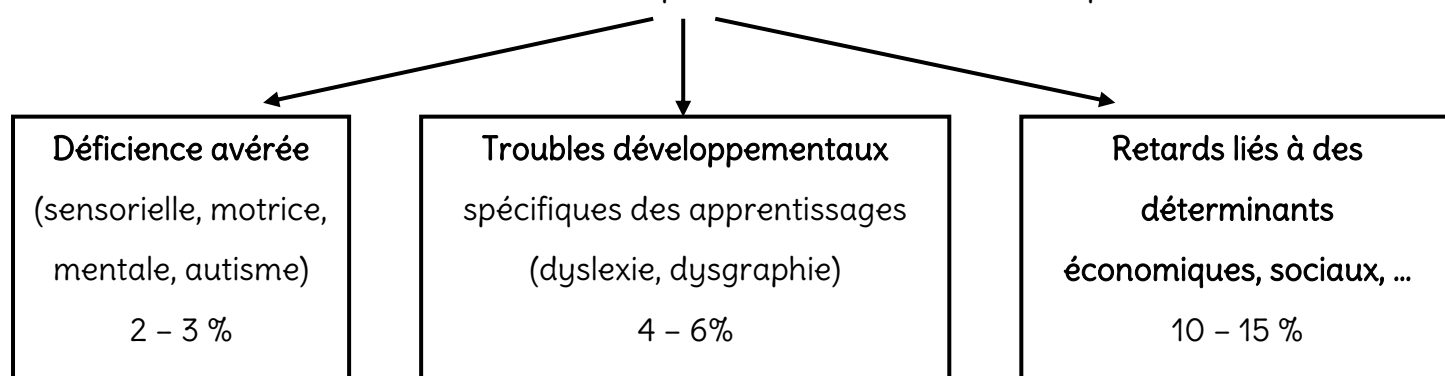




Difficultés scolaires et troubles dys

- o Différentes causes de difficultés d'apprentissages :

16 à 24% des élèves en Europe ont des besoins éducatifs spéciaux.



Suspecter un dys- : La prise en charge de la difficulté est du ressort des enseignants, de l'EN, de l'Etat ; celle du trouble dys- réclame l'intervention légitime de professionnels avertis : orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthoptistes, psychologues, graphothérapeutes, etc...

Situation de dys- \neq Situation de difficulté scolaire

Les fonctions cognitives et les conséquences dans les apprentissages en cas de déficit

Les supports utilisés par les enseignants sont essentiellement langagiers et visuels. Pour alimenter efficacement le raisonnement des élèves, ils doivent préalablement être reconnus.

La **déficience intellectuelle** est un trouble cognitif global. Elle justifie des prises en charge et des parcours scolaires spécifiques permettant une intégration professionnelle et une autonomie sociale.



Dyspraxie : La mécanique réglée du « geste » exécuté sans effort particulier, efficace et rapide, peut s'avérer défailante.

Elle s'exprime par une maladresse pathologique grave, durable, malgré les aides.

Exemple à l'école : maladresse sévère et persistante pour réaliser l'écriture, utiliser le taille-crayon, découper, coller.

Les capacités attentionnelles constituent un préalable à toute situation d'apprentissage.

→ Différents critères de déficit attentionnel.

La mémoire de travail a un rôle fondamental dans la compréhension et le raisonnement en temps réel.

→ Si elle est faible, l'élève se retrouve rapidement en situation de « saturation cognitive ».

- Difficultés : - compréhension du langage oral
 - compréhension du langage écrit
 - mathématiques (ex : calcul mental)

Mémoire à long terme : mettre en place des aides pour les conjugaisons, les verbes irréguliers, les tables (d'addition, multiplications, etc...).

___ Les fonctions cognitives et leur mise en oeuvre en classe ___

Différents mécanismes cognitifs :

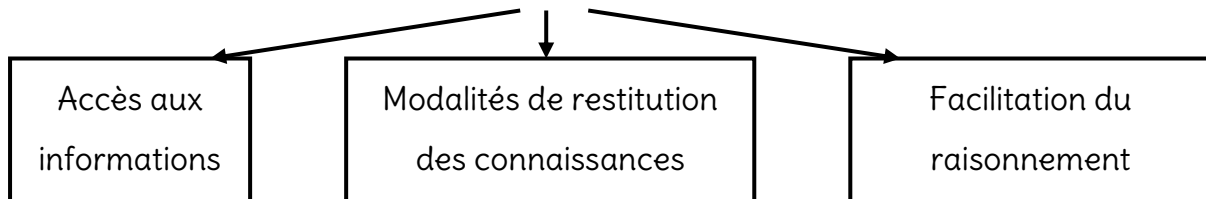
- **Dysgnosie visuelle des images** : l'élève ne reconnaît pas l'image
 - Adaptation : description ou dénomination par un tiers.
- **Trouble d'accès lexical** : l'élève ne retrouve pas le mot.
 - Adaptation : fournir des indices, donner le mot.
- **Dyspraxie bucco-phonatoire** : l'élève ne peut pas prononcer distinctement le mot.
 - Adaptation : il peut l'écrire, utiliser la langue des signes.

En mathématiques, les fonctions visuo-spatiales sont sollicitées pour maîtriser la notation positionnelle (ex : 115 → 10015), la géométrie, la pose et la réalisation des opérations (alignement, place des retenues, etc...).

Aider les élèves dys

o Les prérequis :

- La double-tâche → outils scolaires déficients → tâches conceptuelles gravement entravées.
- Le pari risqué des progrès → il faut parvenir à une performance suffisamment proche de la norme pour que les difficultés ne soient plus génératrices de handicap scolaire.
→ Il faut installer le **principe de compensation** dans le PPS.



- Le principe de compensation → rétablir une équité entre les individus « indemnes » et ceux qui voient leurs activités perturbées par l'interférence d'un handicap.
→ Le diagnostic qualifie et précise le choix des compensations.
- La nécessité du partage d'informations utiles → elles sont partagées par les parents, les enseignants, l'AVS, la MDPH.
→ Explicitées à l'élève et à ses pairs : meilleure compréhension réciproque faisant leur acceptation. (**Élaboration du cahier de suivi de l'élève**)

o Comment aider les enfants dys- ?

- Qu'entend-on par « aides » ?
 - La rééducation
 - La remédiation
 - La réadaptation
 - La compensation
- Quelles questions pour penser les aides et favoriser les apprentissages ?

Axes affectés par les troubles cognitifs : maîtrise de la langue française, pratique d'une langue vivante, connaissance des principaux éléments de mathématiques et de culture scientifique et technologique.

➤ Des aides pour comprendre et s'exprimer à l'oral :

○ Dès l'entrée en maternelle

- Si l'enfant tarde à comprendre le langage oral → évaluation en vue d'un diagnostic => psychologue scolaire, orthophoniste

→ Diagnostique un trouble spécifique du langage oral

- Si l'enfant s'exprime mieux en modalité non verbale → favoriser les moyens de communication non verbaux → objectifs : interaction, informativité.

○ Au cours de la maternelle, jusqu'au CP

- L'enfant comprend-il précisément les informations données en classe ?

→ S'adresser explicitement à l'élève dysphasique avec des informations verbales émises clairement en évitant les débits trop rapides, les phrases ou les mots trop longs, les consignes multiples. => faire reformuler avec les moyens de l'élève.

→ Outils augmentatifs : - représenter une consigne à étapes de façon imagée

- utiliser les gestes, les mimes, etc...

→ **Gratifier des interventions verbales de l'enfant, de ses succès.**

Consolider les bases du langage oral avant d'aborder l'écrit → c'est une erreur. L'écrit est un appui solide à la compréhension de la structure du langage oral.

➔ Intérêt d'une entrée plus précoce possible dans le langage écrit.

➔ Troubles de la discrimination phonologique → **méthode Borel-Maisonny**

○ Dès l'entrée en CP

- Si l'enfant a une compréhension insuffisante du langage soutenu qui est celui de l'école

→ reformulation simplifiée des consignes et des échanges, explication des textes et de la vie de classe.



consignes longues, consignes collectives, emploi d'homophones, de métaphores, à l'usage de l'implicite.

- Si l'enfant n'entre pas convenablement et au rythme habituel dans le langage écrit → réaliser un CP / CE1 en 3 ans est souvent utile.

- Pourquoi le langage écrit est-il si important pour les élèves dysphasiques ?

Il permet de visualiser les différentes graphies associées aux sons, les mots et l'ordre des mots.

Écrit à renforcer par les gestes (pour coder les sons), par des codes de couleur.

➤ Des aides pour comprendre et s'exprimer à l'écrit :

- Si décalage entre le langage écrit et le développement typique (CP / CE1) :
 - Soutien sous forme de renforcement
 - Si le problème persiste : solliciter le psychologue scolaire et l'orthophoniste
- Différencier l'accès au langage écrit (décodage, transcription) de sa finalité (comprendre, exprimer ses idées, transmettre).

➤ Des aides pour faciliter la lecture :

→ Tenir compte des performances attendues pour son niveau de classe.

EN CYCLE 2

- Troubles phonologiques → « désambiguïser » les sons et entraîner les aptitudes phonologiques.
- Trouble du traitement des informations visuelles : il faut faciliter l'extraction des informations visuelles :
 - « désambiguïser » les lettres (**méthode des Alphas**)
 - Choisir une police de caractère comme Arial, augmenter l'écartement des lettres (mais pas trop), des mots et des interlignes, apposer des repères en début de ligne, déplacer des cadres sur la page pour isoler la ligne à lire, etc...
- Troubles de la mémoire de travail → éviter de travailler le phonème mais proposer des méthodes qui placent la syllabe au cœur du dispositif.

EN FIN DE CYCLE 2 ET PAR LA SUITE

- Rentabilité de lecture insuffisante pour le niveau de classe → objectif : compréhension du texte et non décodage (lecture par un tiers) : ORALISER
 - Ordinateur doté d'un logiciel de lecture de texte
 - Choisir des documents avec une version oralisée existante
 - Outils bureautique : **Lire Couleurs** et **VoxOoFox**
 - Aides adaptées, sans les multiplier à l'excès.

➤ Des aides pour faciliter l'écrit :

▪ Si la réalisation manuelle est affectée

- Dysgraphie isolée (ex : chez l'élève à haut potentiel)

→ Insister sur la maîtrise du geste graphique

→ Si la dysgraphie persiste, utiliser les moyens de compensations

- Dysgraphie symptôme d'un trouble spécifique (ex : conséquence d'une dyspraxie)

→ Limiter l'écrit, contourner

→ Attention aux conséquences de ce trouble cognitif dans d'autres apprentissages

EN CYCLE 2

→ Utiliser le séquençage du tracé des lettres (cf. ouvrage La clé des mots, J. Jeannot)

→ Insister sur le codage multi-sensoriel (**méthode ABC-Boum**)

EN FIN DE CYCLE 2 ET PAR LA SUITE

→ La quantité d'écrit doit être très réduite ; l'élève doit produire très peu.

→ S'assurer de la bonne mémorisation de l'orthographe lexicale en recourant à l'épellation, en proposant la manipulation de lettres magnétiques, en ayant recours à l'ordinateur, ...

▪ Lorsque le codage de l'écrit est affecté

DES LE CYCLE 2

- Trouble très sévère du codage de l'écrit → passer par l'oral ; interrogé à l'oral, l'élève compose en dictant à un tiers.

→ Les règles orthographiques (explicitées à l'élève) doivent être apprises par cœur en collaboration avec les professionnels → **orthographe illustrée**

→ Diminuer les quantités d'écrit demandées à l'élève



→ Ordinateur utilisé pour compenser la production défailante

Certaines erreurs de segmentation de la chaîne parlée peuvent invalider l'utilisation de la dictée vocale.

- Des aides dans la production d'écrits

- Accéder à la production de textes impose de contourner les problèmes de « forme »

→ La production doit être exprimée à l'oral.

→ Elle doit être étayée explicitement : l'élève doit apprendre à automatiser les procédures de planification des récits, des compositions, des résolutions de problèmes en recourant à des modèles, à des cartes heuristiques. → **notifier tâche de l'AVS dans le PAP.**

➤ Des aides pour favoriser l'apprentissage des mathématiques :

- La notion de nombre

- Si la mémorisation des mots-nombres irréguliers est fastidieuse, on peut autoriser un élève à utiliser « dix-un » au lieu de « onze ». Pour les nombres de 70 à 99 : septante, huitante, neuvante seraient très utiles.

- En situation de troubles visuo-spatiaux : supprimer les oublis et les comptages multiples

Renforcer le contraste visuel entre les éléments à dénombrer et le support

Différencier les éléments déjà comptés de ceux qui restent à compter (barrage des éléments, utilisation des boîtes de 10) → **Picbille**

→ En cas d'échec : l'adulte continue de pointer chaque élément et l'élève énonce la comptine → assurer la compréhension du nombre en les situant et les manipulant « mentalement » (nombres croissants, décroissants) sur une file numérique dépouillée => on apprend par cœur les faits numériques.

- En situation de défaut d'attention, de planification :

- L'adulte pointe chaque élément puis l'élève récite la comptine.
- Puis l'élève pointe et l'adulte énonce la comptine pour lui.

} **Importance du rôle de l'AVS**

- Coder les nombres

Comprendre le principe de la base 10 est la priorité pédagogique.

- L'élève écrit les nombres correctement sans les nommer → proposer rapidement le codage en chiffres arabes et le passage à l'écrit.

- L'élève fait des erreurs de position des chiffres dans le nombre, des erreurs de lecture et d'écriture des nombres liées au rang des chiffres → proposer un code couleur pour faciliter le repérage de la place, du rang du chiffre au sein du nombre.

- Opérer sur les nombres

- En situation de troubles visuo-spatiaux → aides permettent de se repérer dans la page et dans le processus de pose des opérations : utilisation de repères colorés réalisés à la demande ou déjà imprimés : **logiciel POSOP** et **logiciel MATHEOS**.

- En cas de troubles en mémoire de travail :

→ Procéder étape par étape.

→ Ecrire tous les résultats intermédiaires.

→ Utiliser la calculatrice.

- Situation de troubles en mémoire à long terme :

→ Mettre à disposition de l'élève les tables.

→ Usage anticipé de la calculatrice (+ fonctionnel).

- Résolution de problèmes

- En situation de troubles attentionnels :

→ Canalisation de l'attention.

→ Suppression des distractions.

→ Place de l'élève dans la classe.

→ Mise à disposition d'un AVS.

→ Intégrer en classe les moyens développés avec les rééducateurs et / ou les psychologues.

- En situation de troubles de la planification.

En collaboration avec le rééducateur et les enfants, construction de différents scripts, architectures, schémas de résolution de problèmes, séquentialisation.

→ Trier préalablement les informations avec l'élève, les hiérarchiser, initier la tâche, choisir les étapes, terminer dans le temps imparti.

→ Ces procédures réclament une aide extérieure.

→ Gérer à la place de l'élève les troubles les plus gênants → l'élève ne doit pas s'égarer.

→ Accompagnement, à poursuivre dans la durée.

→ A terme, l'autonomie est visée.

- En situation de déficit très sévère de la mémoire de travail :

→ L'aide extérieure est indispensable.

- Habiletés en géométrie

- En situation de troubles praxiques et visuo-spatiaux :

→ Demander à l'élève de verbaliser les compétences conceptuelles en géométrie.

→ Montrer des réalisations géométriques.

→ Faire tracer par une tierce personne avec les outils habituels, selon les consignes de l'enfant ; s'il maîtrise bien les concepts géométriques.

→ Ordinateur avec outils de géométrie virtuelle (**logiciel GéoGébra**).

- En situation de déficit exécutif (impulsivité, rapidité d'exécution) :

→ Planifier avec l'élève chaque étape → permet de rester dans le fil de la réalisation.

➤ Les troubles des habiletés gestuelles et visuo-spatiales :

- Faciliter la réalisation des tâches scolaires :

→ Préférer les explications verbales aux démonstrations.

→ Privilégier l'explicite.

→ Baliser l'espace pour éviter que l'élève ne se perde dans la feuille.

→ Faciliter l'apprentissage gestuel grâce à des repères non-spatiaux.

→ Découper les actions en séquences.

→ Amener l'élève à constituer un répertoire de gestes séquencés (bibliothèque de praxies).

Attention à la copie.

EN CYCLE 2

Attention aux situations de double-tâche.

Choisir le contournement à l'écriture gestuelle.

Écriture manuelle peut être travaillée si ce n'est pas un outil au service des apprentissages.

EN FIN DE CYCLE 2 ET PAR LA SUITE

→ Si la non-rentabilité persiste → assistance humaine et / ou matérielle requise pour compenser les troubles.

→ L'AVS peut se charge de la réalisation concrète des tâches gestuelles sur indications de l'élève.

→ Les outils de compensation fournis à l'élève imposent une période d'apprentissage et d'entraînement, puis la mesure de leur rentabilité.

➤ Les troubles des habiletés de reconnaissance des supports visuels :

- Si l'élève présente un trouble de reconnaissance des images.

→ Il est aidé par la description de l'image.

- Si l'élève est en difficulté avec les supports surchargés :

→ Epurer les supports, les préparer. Par exemple : 1 exercice par page (enlever le n° de fiche, le n° d'exercice, les lignes pour le prénom et la date, etc...).

- Si l'élève a des difficultés avec les supports de lecture :

→ Au lieu d'agrandir, écartier légèrement l'espace entre les lettres et les mots et augmenter l'interligne favorisent la lecture.

○ Quelles questions pour penser les aides et favoriser les apprentissages en cas de troubles aux séquences transversales ?

☐ Les troubles attentionnels

→ Il est important d'expliquer à l'enfant les mesures qui sont prises (et respectées par tous) pour qu'il se les approprie ; c'est une façon de le responsabiliser.

- Comment favoriser l'attention ?

→ Environnement calme et ordonné ; exigences simples, claires et réalisables en classe et à la maison.

→ Placer l'élève face à l'enseignant.

→ Éviter informations et stimuli sonores et visuels distrayants.

→ Élève loin des fenêtres, des portes ou du couloir.

→ Éviter les objets « inutiles » sur le bureau.

→ Fournitures neutres.

→ Éviter la division de l'attention (double-tâche).

→ Favoriser les supports visuels (pictogrammes, illustration des consignes, tableaux, etc...).

→ Face à une tâche, expliquer les démarches de façon détaillée.

→ Faire des démonstrations.

→ Baliser le temps (temps imparti / temps restant)

- S'adapter aux capacités attentionnelles de l'élève :

→ Fractionner les tâches.

→ Consignes courtes, l'une après l'autre, les expliciter.

→ Réexpliquer tant que nécessaire.

→ Laisser le temps dont l'élève a besoin.

→ Privilégier les exercices à trous.

→ Respecter la fatigue.

☐ Les troubles de la planification et de la gestion des tâches en cours

- Peut-on l'aider dans la gestion des tâches ?

→ Reformuler les consignes ou s'assurer de leur bonne compréhension.

→ Le décharger des tâches accessoires → il se mobilise sur les tâches essentielles.

→ Le recentrer lors des décrochages.

→ Lui rappeler où il s'est arrêté.

→ Repérer lorsqu'il sature et lui permettre de faire une pause.

→ Structurer sa réflexion, ses productions.

→ L'aider à s'organiser.

→ Indicer la récupération d'informations apprises.

→ Réaliser certaines tâches scolaires : prise de notes, secrétariat pendant les contrôles.

☐ Les troubles de la mémoire de travail

Être vigilant lors de la formulation d'indications, d'explications, des énoncés-problèmes et des questions par l'enseignant et / ou l'AVS.

→ Éviter les énoncés longs, les enchâssements d'informations.

→ Enseigner des stratégies pour compenser la faiblesse de la mémoire de travail.

→ Prévenir la saturation de la mémoire de travail.

☐ Cas particulier : les troubles de la mémoire à long terme

→ QCM / menus déroulants.

→ Fournir des supports selon les besoins.